



Région : Sud-Est
Date : 11/03/2020

Le campagnol provençal (*Microtus duodecimcostatus*) cause d'importants dégâts en cultures porte-graine (notamment dans les fourragères pérennes). La surveillance des parcelles s'impose tout au long de l'année.

Informations sur le réseau de biosurveillance

Les informations contenues dans ce bulletin ont pour objectif d'informer sur les niveaux de présence observés dans quelques parcelles à l'échelle d'un territoire. Les observations de la FNAMS et de ses partenaires, dans le cadre des réseaux de biosurveillance, donnent une indication dite de « surveillance » sur l'activité des rongeurs. Elles n'ont pas valeur de comptage officiel en vue d'un traitement curatif le cas échéant (possible uniquement après comptage à la parcelle et prise de contact auprès de la FDGDON/FREDON) (voir Infos pratiques).



Surveillez bien vos propres parcelles, car au sein d'une même zone de production, l'activité des rongeurs est très variable d'une parcelle à l'autre.

Commentaire général sur la présence de campagnols

- Les comptages sont réalisés sur des luzernes porte-graine en début de repos végétatif. Sur les 5 parcelles observées une seule ne révèle pas la présence du C. provençal. Toutefois, en bordure de cette parcelle, on constate malgré tout, des tumuli « actifs » qui ne sont pas comptabilisés lors du comptage, car en dehors de la diagonale observée.

De ce fait, aucune parcelle n'est vraiment indemne de dégâts. Une parcelle se situe entre 0 et 15% d'activité. Une seconde présente un taux entre 15% et 33% d'activité. Et 2 parcelles sont au-dessus des 33% d'activité avec respectivement des taux d'activités élevés de 60% et 68%.

A noter une forte recrudescence du c. provençal dans les vergers fruitiers (abricotier, pêchers, ...), dans les grandes cultures (blé, colza, ...), ... Les populations de C. provençal observées concernent des jeunes luzernes (3 cultures en première année de production, vu le niveau d'infestation déjà noté, les dégâts vont probablement être exponentiels.

Etat des lieux sur l'activité des campagnols en cultures fourragères porte-graine

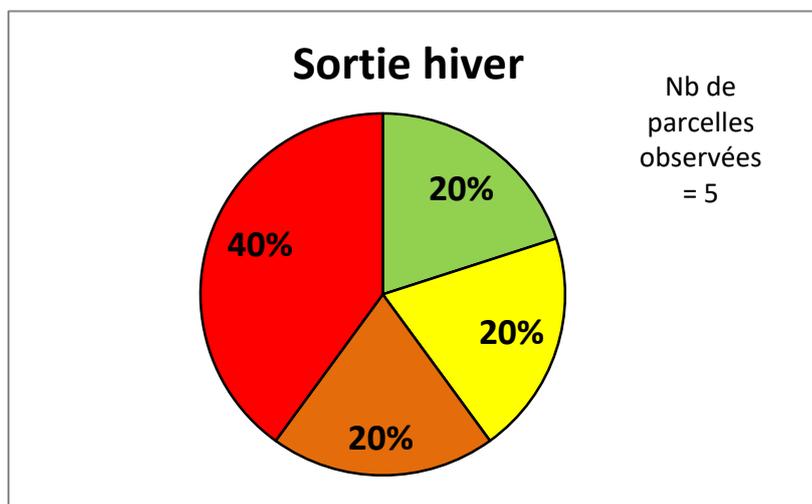
Les résultats d'observations présentés ci-dessous correspondent à quelques parcelles suivies dans le cadre des réseaux de biosurveillance. Attention, ces informations ne peuvent pas assurer une représentativité de présence et du risque à l'échelle d'un territoire.

Département(s) : Drôme (partie « nord » entre Crest et Valence)
Communes: Etoile/Rhône, Livron, Alex, Malissard, Montvendre
Culture(s) : luzerne porte-graine

Sortie d'hiver, le 11/03/2020

Données présentées en % de parcelles classées par niveau d'activité des rongeurs (méthode indiciaire).

 % de parcelle à 0% d'activité  % parc. entre 0.1% et 15%  % parc. entre 15.1 et 33%  % parc. >33%



Informations pratiques

Pour tout complément d'information et mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre le campagnol (incluant l'application d'appâts à la bromadiolone) contactez votre correspondant FDGDON/FREDON.

www.fredonra.com

→ Voir également la Note Technique FNAMS « Lutte contre le campagnol des champs » NTE 04, sept 2015

Téléchargeable sur www.fnams.fr / Ressources documentaires / Fourragères / Bulletins de biosurveillance

Vous souhaitez participer aux observations ? → RDV à la même adresse (Mémo observateur et formulaire de saisie en ligne)

NB : Ce bulletin de biosurveillance est réactualisé en cours de campagne et disponible sur www.fnams.fr